

La biodiversité et les services écologiques chez Hydro-Québec



Présentation à l'atelier *Économie société et biodiversité*

Le 7 décembre 2011

Une première *Stratégie d'entreprise sur la biodiversité*

- Élaborée en 2006, par les gestionnaires de la fonction Environnement
 - Un cadre de référence
 - Un objectif
 - Deux sous-objectifs
 - Trois actions proposées à l'horizon 2010, pour chacun des deux sous-objectifs

<i>Stratégie d'entreprise sur la biodiversité</i>	
Cadre de référence	
<i>Afin d'assurer une préservation adéquate de la biodiversité dans le cadre de ses activités et projets, Hydro-Québec considère les différents éléments environnementaux : physiques, biologiques et humains ainsi que la protection que leur accordent les lois et les règlements en vigueur</i>	
Objectif	
<i>Préserver la faune, la flore et leur diversité</i>	
Faire valoir notre contribution à la préservation de la biodiversité <i>Actions proposées – Horizon 2010</i>	
Faire connaître à l'externe nos principales réalisations en matière de préservation de la biodiversité	
Maintenir la participation de l'entreprise aux travaux du Comité Interministériel sur la diversité biologique (CIDB) dans le cadre de la Stratégie québécoise sur la diversité biologique et du Plan d'action 2004-2007 qui en découle ; et revoir les objectifs et indicateurs qui concernent Hydro-Québec	
Développer une entente de partenariat avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), pour l'échange d'information sur les espèces floristiques et fauniques, menacées ou vulnérables au Québec	
Participer au rétablissement des espèces menacées ou vulnérables du Québec <i>Actions proposées – Horizon 2010</i>	
Donner suite aux cinq projets réalisés ou entrepris dans le cadre de l'Entente concernant la biodiversité sur les propriétés d'Hydro-Québec (terminée en 2006) (Les trois sites d'intérêt particulier : Île des cascades, Île Léonard et Grand Marais de Bristol et les deux projets sur la Rainette faux-grillon de l'Ouest (Emprises de la Montérégie et Canal de Beauharnois))	
Favoriser la réalisation de projets de rétablissement pour des espèces particulières, en collaboration avec les ministères et organismes concernés	
Assurer la participation de représentants de l'entreprise sur les comités de rétablissement, mis en place par les ministères responsables, pour les espèces menacées ou vulnérables	

Stratégie Biodiversité 2006

Cadre de référence

Afin d'assurer une préservation adéquate de la biodiversité dans le cadre de ses activités et projets,

Hydro-Québec considère les différents éléments environnementaux : physiques, biologiques et humains ainsi que la protection que leur accordent les lois et les règlements en vigueur

Stratégie Biodiversité 2006

Objectif

Préserver la faune, la flore et leur diversité

Sous-objectifs

***Faire valoir notre contribution
à la préservation de la biodiversité***

***Participer au **rétablissement** des espèces
menacées ou vulnérables du Québec***

Participation au rétablissement

- **Depuis 2006, la participation d'Hydro-Québec au rétablissement s'est accrue considérablement ; en 2011**
 - *Hydro-Québec participe aux travaux de six* Équipes provinciales de rétablissement, pour 13 des 38 espèces fauniques actuellement désignées*
 - *Contribution de spécialistes à l'effort de rétablissement*
 - *Participation au processus de désignation de l'habitat*
 - *Mesures particulières de préservation des habitats – faisables, légitimes et adaptées pour l'exploitation et l'entretien des équipements*

** Plus deux Équipes pour des espèces fauniques désignées au Québec par le fédéral : pour le phoque d'eau douce et le bar rayé*

Exemple de la rainette (1/3)



- **La rainette faux-grillon de l'Ouest :**

- Désignée vulnérable au Qc
- Elle trouve refuge dans les emprises de lignes de transport et de distribution, de même que sur plusieurs propriétés d'Hydro-Québec
- Un biologiste de l'entreprise sur l'Équipe de rétablissement depuis 2006



Exemple de la rainette (2/3)

- Mesures particulières pour l'entretien des équipements de production, transport et distribution
- En Transport →
 - Travaux d'entretien de la végétation, à l'extérieur de la période de reproduction et de développement –
 - 15 mars au 15 juillet



Exemple de la rainette (3/3)

- **Sur les propriétés de l'entreprise :**

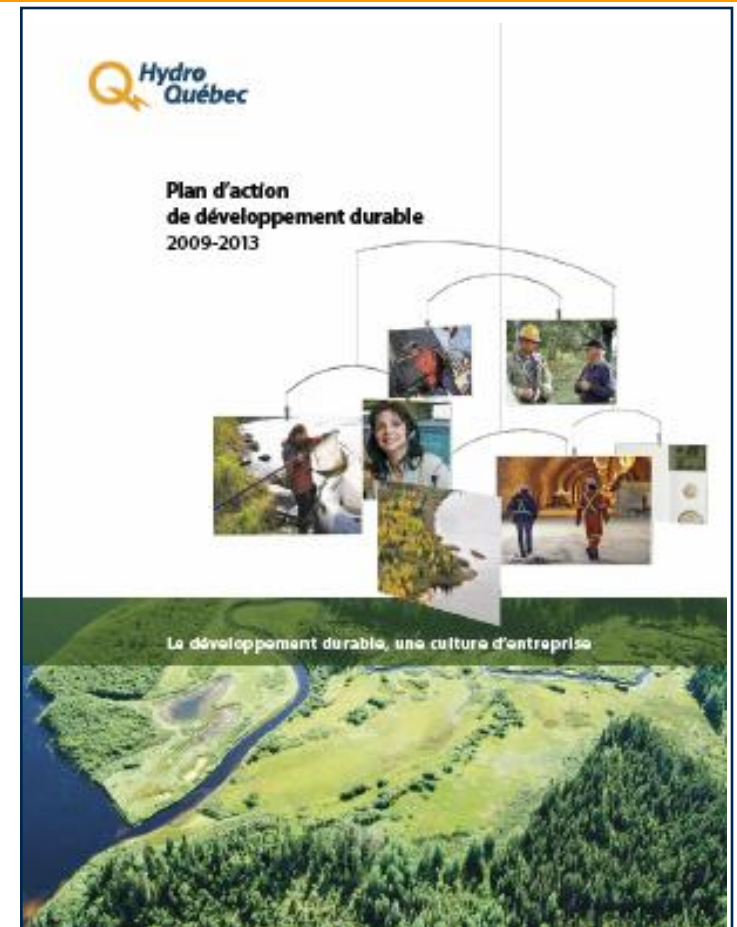
- Protection accrue des habitats avec affichage

*Ex.: Propriétés de l'IREQ,
en périphérie d'une
des plus grandes
métapopulations
en Montérégie →*



Biodiversité et développement durable

- ***Loi sur le développement durable 2006***
- Plan d'action de développement durable 2009-2013 →
 - Dix actions concrètes avec engagement de l'entreprise :
Objectif cible et indicateur
 - **#9 sur la biodiversité**



Action #9 Biodiversité en distribution (1/6)

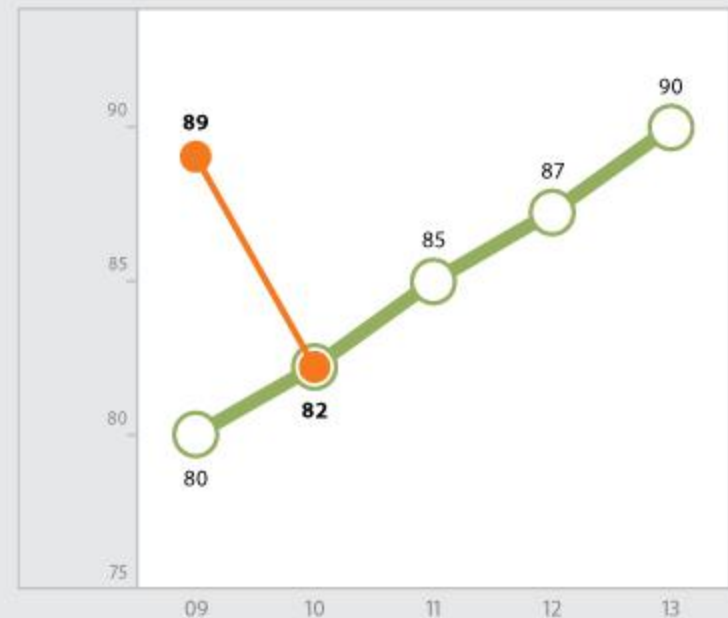
- **Action 9 : Améliorer les méthodes d'intervention pour la maîtrise de la végétation en distribution afin de mieux protéger la biodiversité**
 - **Objectif organisationnel** : Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et archéologique
 - **Cible** : Avoir intégré à la fin de 2013 des directives particulières de renforcement de la biodiversité dans 90 % des travaux planifiés de maîtrise de la végétation
 - **Indicateur** : Proportion de travaux de maîtrise de la végétation intégrant des mesures de renforcement de la biodiversité, sur une base annuelle

Action #9 Biodiversité en distribution (2/6)

Suivi de l'indicateur

- 2009 : 89% ; L'élagage dirigé essentiellement →
- 2010 : 82% ; Travaux de rattrapage en déboisement
- 2011 : Prévission $\pm 85\%$; grâce à l'implantation de nouvelles mesures :
 - Déboisement sélectif
 - Traitement des résidus
 - Conservation des chicots

PROPORTION DES TRAVAUX DE MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION INTÉGRANT DES MESURES DE RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ (%)



○ Cible ● Résultat

Action #9 Biodiversité en distribution (3/6)

- Déboisement sélectif :
 - Espèces arbustives compatibles
- Répertoire HQ →



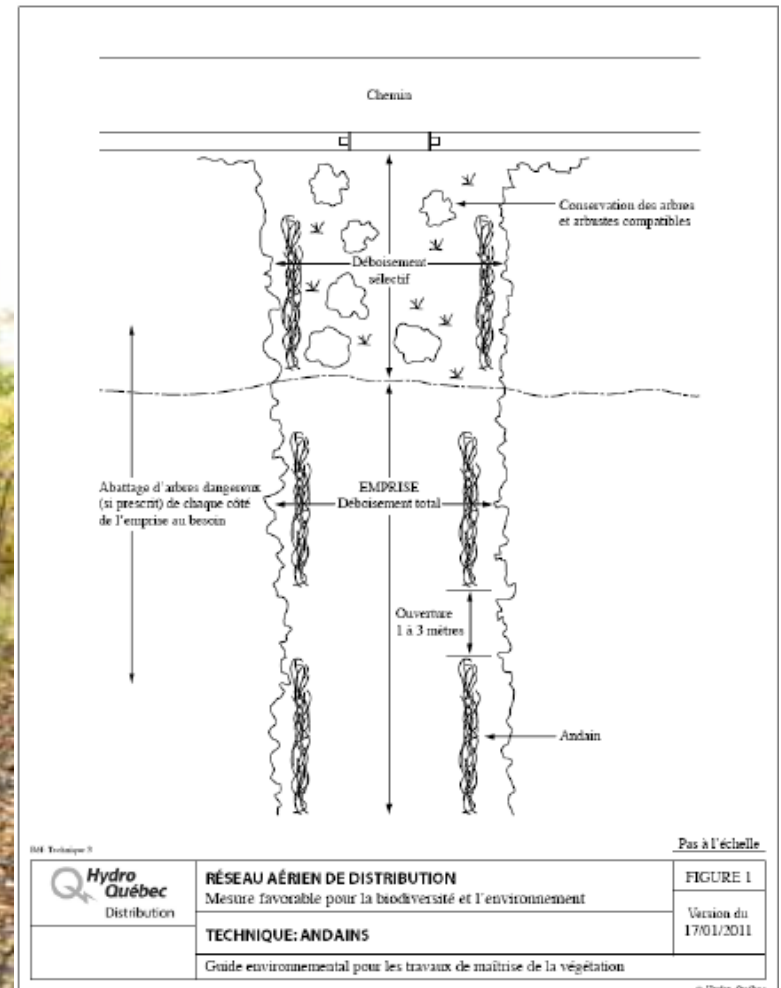
Rhus typhina

Canada de l'Est	Terre-Neuve / Montserrat	Amérique du Nord
<p>Feuilles : ovales, opposées de 11 à 21 lobes des veines serrées glabres, rugées, parfois duveteuses</p>		
<p>Flours : petites, en grappes denses de 10 cm de longueur Glabres, vertes Saison : JH</p>		
<p>Fruits : drupes rouges, pendantes les fruits Glabres, vertes Saison : automne Description : drupacées Utilisation : médicinale, écorce</p>		
<p>Variétés horticoles : Rhus typhina 'Crispa' - Feuilles serrées et ondulées, port érigé et robuste Rhus typhina 'Lacina' - Feuilles profondément lobées, port érigé et robuste Rhus typhina 'Sawtooth' - Feuilles profondément lobées, port érigé et robuste Rhus typhina 'Sawtooth' - Feuilles profondément lobées, port érigé et robuste</p>		
<p>Biogéographie : Origine : Amérique du Nord, Amérique du Sud Distribution : Amérique du Nord, Amérique du Sud</p>		

Reproduction :
 Feuilles : Apocynaceae
 Feuilles : grand arbre
 Zone de répartition : N
 Caractéristiques : rapide
 Exposition : soleil
 Hauteur : 6 m
 Largeur : 4,5 m
 Valeur ornementale : moyenne
 Aspect : port balconné, vertes en hiver de palette à vertes ; feuillage très persistant
 Disponibilité : bonne
 Usage : haie, écran, massif, bordure et isolé, espèce pour les grands espaces en raison de son caractère envahissant
 Sol :
 Humidité : faible
 Tendance : rapide, robuste, tolérante à la sécheresse, peu exigeant en matière de sol
 Compagnons : divers
 Mal de développement : tige nue
 Mal : sensible aux parasites de type chenilles de tortue
 Biogéographie : originaire d'Amérique du Nord
 Particularité : haie
 Taille : arbre de 6 à 10 mètres de hauteur, port érigé et robuste
 Mal de développement : tige nue
 Mal : sensible aux parasites de type chenilles de tortue
 Mal : sensible aux parasites de type chenilles de tortue

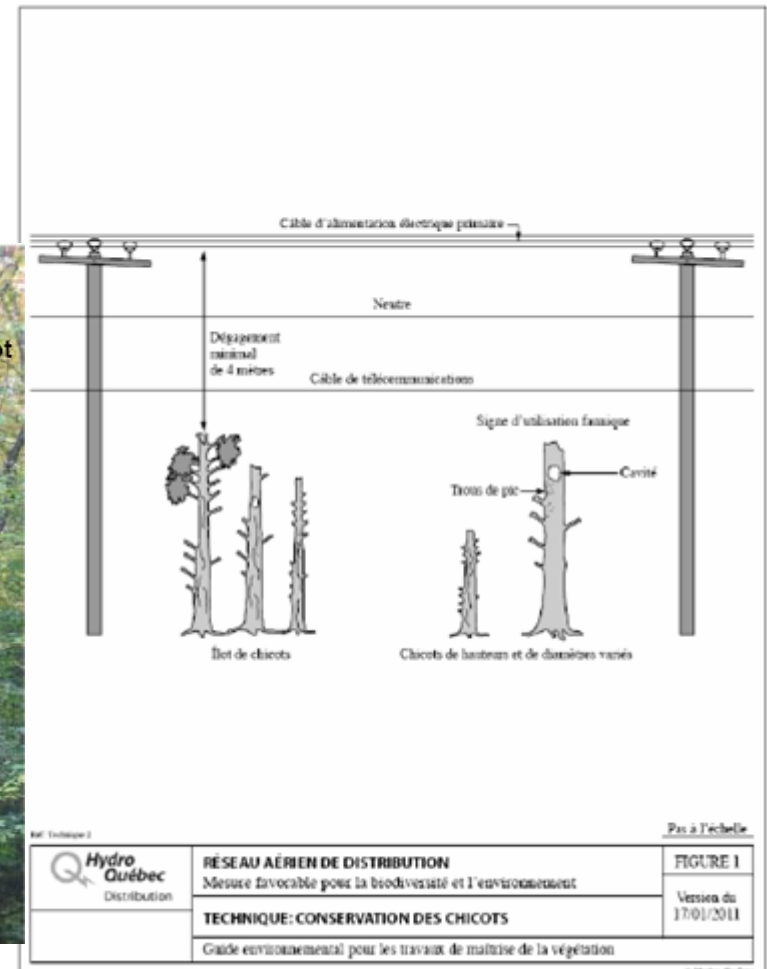
Action #9 Biodiversité en distribution (4/6)

- Traitement des résidus :
 - Guide technique HQ →



Action #9 Biodiversité en distribution (5/6)

- Conservation des chicots :
 - Guide technique HQ →



Action #9 Biodiversité en distribution (6/6)

- Outils de sensibilisation des clients propriétaires
Version 2009



*Nouvelle
version
pour 2012*



Une nouvelle Stratégie d'entreprise

- **Renouvellement de l'engagement HQ :**

Stratégie d'entreprise sur la biodiversité 2011-2015

- Un cadre de référence
- Cinq objectifs
- Quatorze actions proposées



Réseau Biodiversité

Stratégie d'entreprise sur la biodiversité 2011-2015

Cadre de référence

Dans le cadre de ses activités et projets, Hydro-Québec étudie et prend en compte les composantes environnementales physiques, biologiques et humaines.

Au cours des prochaines années l'entreprise consolidera ses efforts consacrés à la préservation de l'environnement et adoptera de nouvelles approches pour améliorer la prise en compte de la biodiversité et des services écologiques.

Objectifs et Actions proposées

- 1. Mieux connaître les interrelations de l'entreprise avec la biodiversité et les services écologiques**
 - 1.1. Soutenir la mise en place d'un exercice concerté de Bilan biodiversité des entreprises au Québec et réaliser son propre auto-bilan
 - 1.2. Améliorer la prise en compte de la biodiversité et des services écologiques dans les études d'impact et les suivis
 - 1.3. Participer à la mise en œuvre du programme sur la biodiversité et les changements climatiques d'Ouranos
- 2. Agir concrètement sur le terrain pour atténuer nos impacts sur la biodiversité**
 - 2.1. Maîtriser la végétation dans les emprises de lignes de transport et de distribution en tenant compte de la biodiversité
 - 2.2. Produire des guides de meilleurs pratiques pour la préservation de la biodiversité, destinés aux unités responsables de la réalisation des travaux au terrain
 - 2.3. Favoriser la restauration des milieux naturels perturbés dans le cadre des nouveaux projets
- 3. Contribuer à la préservation et au rétablissement des espèces menacées ou vulnérables du Québec**
 - 3.1. Faciliter l'échange d'information sur les espèces floristiques et fauniques, menacées ou vulnérables, avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNO)
 - 3.2. Éviter et, au besoin, atténuer ou compenser les impacts de l'entreprise sur les habitats des espèces menacées ou vulnérables
 - 3.3. Maintenir la participation de spécialistes de l'entreprise sur les équipes de rétablissement des espèces menacées ou vulnérables du Québec
- 4. Participer à la mise en place du Réseau québécois des aires protégées**
 - 4.1. Contribuer au déploiement des nouvelles aires protégées en les harmonisant avec le développement et l'exploitation de la ressource hydroélectrique renouvelable, le transport et la distribution de l'électricité
 - 4.2. Participer aux travaux de la Table de concertation sur la conservation du MDDEP
- 5. Faire valoir les principales contributions de l'entreprise à la préservation de la biodiversité**
 - 5.1. Faire valoir la contribution de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement au soutien des collectivités pour la prise en charge de la protection, la restauration et la mise en valeur de leurs milieux naturels
 - 5.2. Développer la reddition de comptes sur la biodiversité
 - 5.3. Valoriser le patrimoine naturel des propriétés de l'entreprise

Stratégie HQ Biodiversité 2011-2015 (1/6)

Cadre de référence

Dans le cadre de ses activités et projets, Hydro-Québec étudie et prend en compte les composantes environnementales physiques, biologiques et humaines.

Au cours des prochaines années l'entreprise consolidera ses efforts consacrés à la préservation de l'environnement et adoptera de nouvelles approches pour améliorer la prise en compte de la biodiversité et des services écologiques

Stratégie HQ Biodiversité 2011-2015 (2/6)

Objectif 1

Mieux connaître les interrelations de l'entreprise avec la biodiversité et les services écologiques

Soutenir la mise en place d'un exercice concerté de Bilan biodiversité des entreprises au Québec et réaliser son propre auto-bilan (1.1)

Hydro-Québec est un des partenaires instigateurs du Projet de Bilan biodiversité pour les entreprises au Québec

Stratégie HQ Biodiversité 2011-2015 (3/6)

Objectif 2

Agir concrètement sur le terrain pour atténuer nos impacts sur la biodiversité

Maîtriser la végétation dans les emprises de lignes de transport et de distribution en tenant compte de la biodiversité (2.1)

L'action #9 sur la biodiversité dans les emprises de distribution présentée précédemment

Stratégie HQ Biodiversité 2011-2015 (4/6)

Objectif 3

Contribuer à la préservation et au rétablissement des espèces menacées ou vulnérables du Québec

Éviter et, au besoin, atténuer ou compenser les impacts de l'entreprise sur les habitats des espèces menacées ou vulnérables (3.2)

Maintenir la participation de spécialistes de l'entreprise sur les équipes de rétablissement des espèces menacées ou vulnérables du Québec (3.3)

Exemple de la participation d'Hydro-Québec au rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest, présenté précédemment

Stratégie HQ Biodiversité 2011-2015 (5/6)

Objectif 4

Participer à la mise en place du Réseau québécois des aires protégées

Contribuer au déploiement des nouvelles aires protégées en les harmonisant avec le développement et l'exploitation de la ressource hydroélectrique renouvelable, le transport et la distribution de l'électricité (4.1)

Au Québec, la superficie des aires protégées est passée de < 1%, avant 2003 à >8%, en 2009

L'objectif gouvernemental est maintenant de 12% pour 2015

Stratégie HQ Biodiversité 2011-2015 (6/6)

Objectif 5

Faire valoir les principales contributions de l'entreprise à la préservation de la biodiversité

Développer la reddition de comptes sur la biodiversité (5.2)

Dans son Rapport de développement durable 2010 :

http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport_perf_enviro/index.html



PRÉRIÈRES ET ARCHÉOLOGIE

Hydro-Québec veille au principe de la maîtrise et du contrôle de son territoire, ainsi qu'à la préservation de son patrimoine.

- 1. Développement et gestion des ressources en eau et en énergie.
- 2. Développement et gestion des ressources en eau et en énergie.

BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec s'engage à protéger et à restaurer la biodiversité et à favoriser la préservation des espèces en collaboration avec les propriétaires et les intervenants concernés.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

COMMITÉS ENVIRONNEMENTAUX

Les comités environnementaux de Hydro-Québec ont pour mandat de veiller à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets de l'entreprise.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

PROJET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec a financé le projet de restauration de la biodiversité dans le parc national de la Rivière-du-Loup.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

PROJET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec a financé le projet de restauration de la biodiversité dans le parc national de la Rivière-du-Loup.

BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec s'engage à protéger et à restaurer la biodiversité et à favoriser la préservation des espèces en collaboration avec les propriétaires et les intervenants concernés.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

COMMITÉS ENVIRONNEMENTAUX

Les comités environnementaux de Hydro-Québec ont pour mandat de veiller à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets de l'entreprise.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

PROJET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec a financé le projet de restauration de la biodiversité dans le parc national de la Rivière-du-Loup.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

PROJET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec a financé le projet de restauration de la biodiversité dans le parc national de la Rivière-du-Loup.

- 1. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.
- 2. Mise en œuvre de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité.

PROJET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Hydro-Québec a financé le projet de restauration de la biodiversité dans le parc national de la Rivière-du-Loup.

BIODIVERSITÉ

En cette Année internationale de la biodiversité, Hydro-Québec a consolidé sa contribution à la préservation et au rétablissement des espèces en collaborant à la protection d'une vingtaine d'espèces à statut précaire (voir le tableau à la page suivante).

Au Québec, la liste des espèces désignées menacées ou vulnérables compte à ce jour 68 espèces de la flore sauvage et 38 espèces de la faune. La liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables comprend 325 espèces floristiques et 115 espèces fauniques.

Faune: www2.mmf.gov.qc.ca/faune/espaces/menacees/liste.asp

C'EST ARRIVÉ EN 2010

- Programme de transplantation et de production de plants d'udsonie tomentueuse, une espèce à statut particulier qui sera touchée par la mise en eau du réservoir de la Romaine 4 et qu'Hydro-Québec s'est engagée à protéger; les résultats du suivi environnemental sont prometteurs, et le taux de survie est élevé (Côte-Nord)
- Citation en exemple des moyens pris par Hydro-Québec pour favoriser la biodiversité le long des lignes de distribution dans un recueil des meilleures pratiques des entreprises canadiennes en matière de biodiversité (Canadian Business and Biodiversity Case Studies Compendium, Volume 1, 2010).



ESPECES EN DANGER	BIODIVERSITÉ	BIODIVERSITÉ
<p>ESPECES EN DANGER</p> <p>Hydro-Québec a financé le projet de restauration de la biodiversité dans le parc national de la Rivière-du-Loup.</p>	<p>BIODIVERSITÉ</p> <p>Hydro-Québec s'engage à protéger et à restaurer la biodiversité et à favoriser la préservation des espèces en collaboration avec les propriétaires et les intervenants concernés.</p>	<p>BIODIVERSITÉ</p> <p>Hydro-Québec s'engage à protéger et à restaurer la biodiversité et à favoriser la préservation des espèces en collaboration avec les propriétaires et les intervenants concernés.</p>

Perspectives Biodiversité à Hydro-Québec

- **Déploiement de la Stratégie 2011-2015**
- **Besoin de nouveaux outils pour :**
 - ***améliorer la prise en compte de la biodiversité et des services écologiques***
 - Outil d'autodiagnostic vers un Bilan biodiversité
 - Valorisation des Services écologiques



La biodiversité bien branchée !